

*Projet pédagogique*

*2021/2022*



**Mairie de Pierrefonds**

Service Enfance Jeunesse – place de l'hôtel de ville – 60350 Pierrefonds

Téléphone : 03 44 42 80 38 Fax 03 44 42 37 73

Mail : [mairie@mairie-pierrefonds.fr](mailto:mairie@mairie-pierrefonds.fr)

# Sommaire

## I- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

- 1- Nature de l'accueil
- 2- Organisateur
- 3- Lieu d'implantation
- 4- Effectifs
- 5- Périodes d'ouvertures
- 6- Les activités
- 7- Règlement intérieur

## II- PROJET OBJECTIFS ET EVALUATION

- 1- Qu'est qu'un projet pédagogique
- 2- Les objectifs pédagogiques

## III- FONCTIONNEMENT

- 1- Règles de vie de l'accueil
- 2- Les sanctions
- 3- Journée type
- 4- L'organisation de la vie quotidienne

## IV- L'EQUIPE D'ANIMATION

- 1- Composition de l'équipe
- 2- Rôle et responsabilités de l'équipe

## VII- ANNEXES

- Annexe 1 : Règlement intérieur  
Annexe 2 : Temps calme

## I- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

### 1- Nature de l'accueil

La commune de Pierrefonds propose un accueil (accueils collectifs de mineurs) pendant les temps extra scolaires (vacances d'été). Pour ces temps extra scolaires, la commune a signé une convention de partenariat avec trois communes de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise : Chelles, Saint-Etienne Roilaye, Hautfontaine et une commune de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne) en raison de sa proximité : Vieux-Moulin.

Ces conventions ont été signées afin de permettre aux enfants de ces communes de participer aux activités de l'accueil de loisirs, leurs communes ne pouvant assumer seules la mise en place de ce service.

Pour l'accueil de loisirs, le service accueille les enfants de Pierrefonds et des communes conventionnées au groupe scolaire Louis Lesueur, le matin de 7h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 17h45. Le midi, un service de restauration et de garde est assuré de 11h30 à 13h30.

L'accueil de loisirs de Pierrefonds est déclaré auprès des services de l'Etat (Préfecture et Direction Départementale de la Cohésion Sociale) sous le numéro d'immatriculation : 0600152CL000121

### 2- Organisateur

L'accueil de loisirs est organisé par la mairie de Pierrefonds (place de l'hôtel de ville – 60350 Pierrefonds) sous la responsabilité du Maire Madame Florence Demouy et il est géré par son service enfance jeunesse.  
Depuis de nombreuses années, la commune de Pierrefonds s'est impliquée dans l'action éducative en faveur des enfants et des jeunes :

- Création de services en 2004 (accueil périscolaire, accueil de loisirs et temps périscolaire en 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires)
- Création de structure (restaurant scolaire en 2013)

Voici ses objectifs éducatifs :

- Organiser des loisirs et des vacances pour tous les enfants de la commune
- Favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire
- Proposer une action éducative en complément de l'école

### **3- Lieu d'implantation**

Pierrefonds est situé dans l'Oise, en Hauts de France, à 65 km à l'Est de Beauvais la préfecture, à 15 km au sud de Compiègne, sous-préfecture et 100 km au Nord de Paris.

La commune de Pierrefonds fait partie de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise qui regroupe 20 communes représentant une population de 17 000 habitants.

L'accueil se déroule au groupe scolaire Louis Lesueur, 7 rue du 8 mai 1945 à Pierrefonds.

Les espaces d'accueil:

- 3 salles de classes
- 1 salle de périscolaire
- 1 salle de restauration
- 1 bloc sanitaire enfants
- 1 sanitaire adulte
- 2 cours à l'extérieur

### **4- Effectif**

Les normes d'encadrement varient en fonction de l'effectif et de l'âge des enfants accueillis, des activités proposées et de la taille de l'accueil.

En accueil de loisirs, l'effectif requis est :

- 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans ;
- 1 animateur pour 8 enfants de moins 6 ans.

L'accueil de loisirs de Pierrefonds nécessite une équipe de 7 animateurs pour accueillir 60 enfants de 3 à 11 ans pendant « les petites vacances » (16 enfants de 3 à 5 ans et 44 enfants de 6 à 11 ans). Pendant le mois de juillet, une équipe de 15 animateurs pour accueillir 100 enfants de 3 à 14 ans, afin de pouvoir optimiser le service, offrir un service de qualité et soulager de travail des animateurs surtout chez les maternelles afin de ne pas être en effectif limité.

## **5- Périodes d'ouvertures**

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 7h30 à 17h45 :

- Vacances d'automne du 25 octobre au 5 novembre 2021
- Vacances d'hiver du 4 au 18 février 2022
- Vacances de printemps du 8 au 22 avril 2022
- Vacances d'été du 11 au 29 juillet 2022

## **6- Les activités**

Pour les activités sur la structure, nous mettons à disposition du matériel pédagogique :

- Du matériel sportif : kit de Kinball, kit de Bumball, kit de thèque, filets de badminton avec raquettes et volants, ballons, cadres de tchoukball, tables et raquettes de Ping-Pong, Tir à l'arc ...
- Des jeux de société
- Du matériel de graphisme
- Du matériel créatif (à la demande)

## **7- Règlement intérieur**

cf. : annexe 1

## II- PROJET ET OBJECTIFS

### 1- Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est un document qui est construit par l'équipe du service enfance jeunesse. Il définit les objectifs spécifiques de l'accueil de loisirs. Il est ensuite présenté en équipe complète lors de la réunion de préparation de l'accueil de loisirs.

Pour atteindre ces objectifs, le projet pédagogique précisera quels moyens l'équipe se donnera en termes d'organisation des différents moments de la journée, aménagement de l'espace, travail de l'équipe, relation avec les familles.

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et le projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

### 2- Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique est un élément indispensable à la cohésion de l'équipe. Il est la référence commune à tous lors de la période d'accueil. C'est un outil de conduite nécessaire pour la direction, mais aussi pour l'équipe. Les intentions éducatives de l'équipe sont déclinées tout d'abord en objectifs pédagogiques puis en objectifs opérationnels, les moyens et les actions pour y arriver seront mis en parallèles.

<b>FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT</b>			
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	
		Acquis	En cours d'acquisition Non acquis
<p>Respecter le rythme de l'enfant</p> <p>Découvrir l'environnement naturel et culturel</p> <p>Favoriser les liens entre les groupes</p>	<p>En étant à l'écoute des besoins de l'enfant</p> <p>En proposant des temps d'échanges au moment du goûter.</p> <p>Par la mise en place d'un temps calme (lecture, dessins, jeux calmes) ou sieste de 13h au réveil de l'enfant.</p> <p>Temps libres proposés dans la journée</p> <p>En accueillant les enfants de manière échelonnée de 7h30 à 9h00 ainsi qu'un départ de 17h00 à 17h45.</p> <p>En laissant la possibilité aux enfants de ne rien faire</p> <p>En aménageant des espaces spécifiques (extérieur, jeu de dinette, de lecture, de construction, dortoir)</p> <p>En utilisant les différents espaces communaux</p> <p>En fréquentant des structures partenaires (salle de spectacle, de cinéma, forêt, ...)</p> <p>En proposant des activités variées en utilisant l'environnement culturel qui est le lieu de vie de l'enfant</p> <p>En réalisant des activités communes</p> <p>En favorisant les échanges et la mixité</p> <p>Echange pendant les temps de repas</p>		

**FAVORISER L'AUTONOMIE**

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	<p>Visite des locaux pour les nouveaux inscrits</p> <p>Présentation de l'équipe d'animation</p> <p>Aménagement de coins jeux spécifiques adaptés à l'âge des enfants en veillant à leur sécurité physique</p> <p>En proposant des jeux de présentations et de coopération</p>			
Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et l'amener à se prendre en charge	<p>Favoriser le rangement et le respect de affaires personnelles</p> <p>Favoriser le choix de l'activité</p> <p>Favoriser le droit de ne rien faire</p> <p>Encourager et accompagner l'enfant à faire seul (couper ses aliments, mettre son manteau, enfiler ses chaussures)</p> <p>Mise à disposition de matériel (pédagogiques et sportifs)</p>			
Favoriser l'expression	<p>Mettre en place des temps de discussions pendant l'accueil de loisirs pour échanger sur les besoins, les envies, ou les suggestions des enfants. Avoir un retour de leurs avis.</p>			



## FAVORISER LA SOCIALISATION

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Créer un climat affectif et sécurisant	<p>En privilégiant un accueil individuel (Enfants et parents)</p> <p>En mettant en place des groupes d'âge en étant à l'écoute et disponible</p> <p>En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire</p>			
Développer sa relation avec les autres	<p>En sachant le prénom de chacun grâce à des jeux de connaissance</p> <p>Favoriser l'esprit de groupe par le biais de jeux coopératifs et mixtes</p>			
Favoriser le respect mutuel	<p>Le sens du partage</p>			
Faire respecter les règles de vie	<p>Mettre en place un panneau de règles de vie sous formes de pictogrammes pour être lisibles par tous et lu en commun</p>			

## Projet d'animation vacances de la Toussaint

### Programme 6/11 ans

Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29
Bienvenue à Poudlard ! Cérémonie des maisons	Jeu : « <i>Swaffle géant</i> »	Jeu : « <i>Les créatures magiques</i> »	Jeu : « <i>Les prisonniers d'Azkaban</i> »	Création : « Le vif d'or » Balade dans la forêt interdite
Grand jeu : « <i>Dans la peau du professeur Lupin</i> »	Grand jeu : « <i>Invasion de Doxys</i> » Ciné marmaille pour les 6-7 ans « <i>Planète Félix</i> »	Grand jeu : « <i>Le retourneur de temps est détraqué</i> »	Grand jeu : « Oû est Dobby »	Tournoi de Quidditch

Lundi 1er	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5
Fétié	Destination : « Les mondes imaginaires » Jeu : « Les barres de vies sont vides ! »	Destination : « Le Japon » Spectacle « <i>Nemunemu</i> » en direct de Nozomi Nagai en direct du Japon	Destination : « La musique » Création d'instruments de musique et de vinyle Grand jeu : « La fureur »	Destination : La mer de Sable

### III- FONCTIONNEMENT

#### 1- Règles de vie de l'accueil

**En raison des restrictions sanitaires de la COVID-19, le fonctionnement mis en place est expliqué dans le document ci-joint « Fonctionnement et protocole sanitaire »**

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre donnant des règles claires aux enfants sur leurs droits et devoirs. Ces règles sont affichées dans la structure. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Les animateurs ont aussi le devoir de respecter ces règles.

#### 2- Les sanctions

L'accueil de loisirs est un lieu où les enfants ont droit à l'erreur, ils ont le droit à un « joker » par rapport à leurs difficultés de comportement. La sanction répond à l'indignité d'un acte et non d'une personne (exemple : Cet enfant s'est montré violent à un moment donné dans certaines circonstances et non cet enfant est violent).

Elle doit être parlée et expliquée par un adulte. Être adulte c'est de ne plus avoir peur de ne plus être aimé. Un animateur est une personne contre qui l'enfant peut s'appuyer, se confronter, quelqu'un qui peut soutenir le conflit.

La sanction est l'occasion de rappeler à l'enfant la raison principale de sa présence à l'accueil de loisirs (passer de bonnes vacances en apprenant à vivre avec les autres). Toute sanction est à penser comme une occasion d'apprentissage et qui peut s'accompagner d'une procédure de réparation. Mais la réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent le besoin de réparer et accepte de se mettre en position de responsabilité face à ses actes.

Echelles de gravité des sanctions toujours accompagné d'une discussion :

- Rappel de la règle
- Sitting de 5/10min si récidive
- Travaux d'intérêt généraux : Réparer du matériel, faire un dessin en but de comprendre pourquoi il a fait ça

### 3- Journée type

**7h30** ouverture de l'accueil échelonné par 2 animateurs.

**8h30- 9h00** Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs.

*Quand les animateurs arrivent, ils se partagent les tâches suivantes : ils jouent avec les enfants, les accueillent ainsi que leur famille. Ils présentent leurs activités aux enfants et leurs donnent rendez-vous à une heure et un lieu précis (pour éviter attroupements). Nous veillons à ce que les portails soient fermés à clé pendant les temps d'accueil, donc pour les retards des parents, ils devront utiliser le portillon avec le visiophone.*

**9h00** Début des activités qui peuvent être échelonnées selon les besoins. Tout le matériel nécessaire doit être prêt la veille et installé avant l'activité. Lorsque les enfants ont choisi leur activité, ils la terminent avant de pouvoir changer d'activité. Les activités menées par des intervenants sont toujours encadrées par des animateurs et il est possible d'avoir un groupe d'enfants qui ne « fait rien »

**11h00** Fin de l'activité. La salle, le matériel ... doivent être rangés et nettoyés avec les enfants et prêt pour une autre utilisation. **RETOUR AU CALME** (CHANTS)

**11h15 – 13h00** Temps libre et repas.

*Pendant le repas, l'animateur accompagne, discute et partage avec les enfants qui sont à sa table. Les plats sont posés sur table, ils se servent. On leur demande de manger au minimum 2 éléments du repas : le plat de résistance + l'entrée, le laitage ou le dessert. Pendant cette période de crise sanitaire les enfants sont servis.*

**13h00- 14h00** Temps calme, en fonction du déroulement de la journée, les enfants peuvent gérer leur temps calme. Les animateurs profitent de ce temps pour aller présenter leur activité de l'après-midi aux enfants et comme le matin, leur fixent une heure et un lieu de rendez-vous.

**14h15- 16h00** Activités de l'après-midi. Tout le matériel nécessaire doit être prêt la veille et installé avant l'activité. Lorsque les enfants ont choisi leur activité, ils la terminent avant de pouvoir changer d'activité.

**16h00** Goûter préparé et géré par un animateur différent chaque jour. Ne pas préparer le goûter dans la salle de restauration qui a été nettoyé le midi.

**16h30 – 17h45** temps libre : possibilité de foot (jusque 17h00) ; accueil des parents

#### 4- Organisation de la vie quotidienne

##### a) les repas

Les enfants choisissent la table où ils souhaitent manger et avec qui ils veulent manger (camarades ou fratrie en dehors de la période covid). L'équipe s'engage à respecter les régimes alimentaires mais aussi les éventuelles allergies, intolérances et régimes particuliers.

→ Les règles de la restauration sont affichées dans la salle de restauration

##### b) l'hygiène

→ Les enfants se lavent les mains avant et après le repas, ils ont à leur disposition du feuille à feuille pour se sécher les mains.

→ Nous mettons à disposition pour boire, des éco-cups pour les enfants ou les adultes

##### c) l'infirmierie

Elle se situe dans l'espace au pied de l'escalier de l'étage primaire où les troussees pharmacie sont rangées dans un meuble en hauteur. L'équipe d'animation trouvera le cahier de soins dans cette salle qu'elle devra remplir à chaque soin effectué. Le cahier de soins est signé tous les jours par le directeur de la structure.

##### d) réunion

Au moins 1 réunion par semaine est nécessaire pour faire le point sur le ressenti de chacun sur d'éventuelles difficultés, faire un retour sur les forums et comment l'organiser. Faire le point sur l'organisation en cours de semaine pour que chacun s'y retrouve et un bilan de fin de centre. En fonction des besoins, des réunions pourront avoir lieu maximum tous les 2 jours.

##### e) Le temps libre

Pourquoi ?

- Jeux sans contraintes
- Echange avec d'autres tranches d'âge
- Jouer aux jeux sans animateurs
- Apprendre à jouer seul
- Responsabilisation : aider aux tâches de la vie courante, mettre la table, préparer le goûter et aider aux services quotidiens.

Comment ?

- En leurs laissant du matériel sous la surveillance des animateurs
- Disponibilité des animateurs pour les enfants qui ne savent pas jouer seul
- Temps de repos ou activités calmes

**Temps calmes :**

Pourquoi ?

- Respecter le rythme de l'enfant
- Découper la journée entre les temps plus actifs et plus lents
- Temps de repos qui permet de redescendre l'excitation de l'activité

Comment ?

- Après le repas (13h- 14h) ou à d'autre moment selon les besoins du groupe
- Dans un lieu aménagé (dortoir, salle, extérieur)
- En proposant des temps animés (loup garou, relaxation)
- Avec une durée déterminée d'une heure
- En assurant un espace calme et serein

Sur un temps calme, l'animateur n'a pas la même posture que pour un temps libre. Il doit tout mettre en place pour que le calme soit respecté (musique calme, lieu et matériel appropriés). Le temps calme n'est pas non plus le silence. Ce temps n'est pas forcément un temps libre, il peut être un temps très encadré. Ces temps sont pensés, réfléchis, structurés, cadrés et sont différents en fonction de l'âge.

Ce sont des temps de vie quotidienne qui ont toute leur place dans la vie de la structure avec des objectifs bien définis en équipe.

Pour accueillir au mieux les enfants sur ce temps ; les animateurs doivent :

- poser un cadre défini, aménager leur salle
- être force de proposition et susciter la curiosité en mettant à disposition du matériel mais aussi laisser les enfants qui le souhaitent jouer seuls
- rester garant du temps

- être à l'écoute et disponible : ce temps permet de créer des moments de discussion entre enfants et animateurs
- gérer des situations difficiles
- être vigilant
- accueillir les parents (sans défaut de surveillance)
- la répartition des rôles dans l'équipe (qui anime, qui accueille les parents)

*cf. : annexe 2 sur le temps calme*

## IV- L'EQUIPE D'ANIMATION

### **1- Composition de l'équipe**

L'équipe est composée des 4 animateurs « permanents » :

DUCATEZ Thomas –FRASQUILLO PARADA Sabrina– MONIN Margaux – BERGER Stallone  
+

3 animateurs supplémentaires pour les vacances d'automne, d'hiver et de printemps ;

et

11 à 12 animateurs supplémentaires pour les vacances d'été

### **2- Participation de l'équipe à l'acquisition des objectifs**

Être en mesure de savoir à tout moment où se trouve n'importe quel enfant de son groupe

(Communication enfants-animateurs/animateurs-animateurs)

Apprendre à connaître les enfants, leurs possibilités, leurs limites

Respecter les valeurs (familiales, religieuses...) des enfants

Prendre conscience du pouvoir exercé par l'animateur du fait de son statut pour l'utiliser à bon escient. Toute violence physique ou psychologique d'un personnel envers un enfant étant proscrite et devant être dénoncée.

Veiller à ce que tout enfant, quelle que soit sa différence, soit accepté au sein d'un groupe



## **2- Rôle et responsabilités de chacun**

- Rôle et mission de la direction :

### **Le directeur**

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il a la charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Il gère les relations avec les différents partenaires : prestataires, municipalité
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administratives, financières, matérielle)
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi
- Il associe les parents à la vie du centre
- Il détermine les points négociables et non-négociables relatifs au fonctionnement de l'accueil
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur adjoint

- Rôle et missions des animateurs

### **L'équipe d'animation**

- Elle garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Elle prépare un projet d'animation consciencieusement
- Elle s'engage à respecter la charte de l'animateur qu'ils ont préalablement signé
- Elle s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique
- Elle accueille les enfants et les familles
- Elle anticipe, prépare ses activités, leur mise en place et le rangement
- Elle garantit le respect de l'environnement, du matériel ainsi que l'application des règles de vie
- Elle participe aux deux réunions de préparation et de bilan
-

- Une formation des animateurs diplômés et non-diplômés est assurée par l'équipe de direction pendant l'accueil
- pour consolider ses connaissances sur les enfants
- pour faire le lien entre la théorie et la pratique
- pour analyser sa pratique et affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur
- pour acquérir de nouvelles compétences

L'équipe d'animation et de direction doivent veiller à la gestion des vêtements tous les soirs.

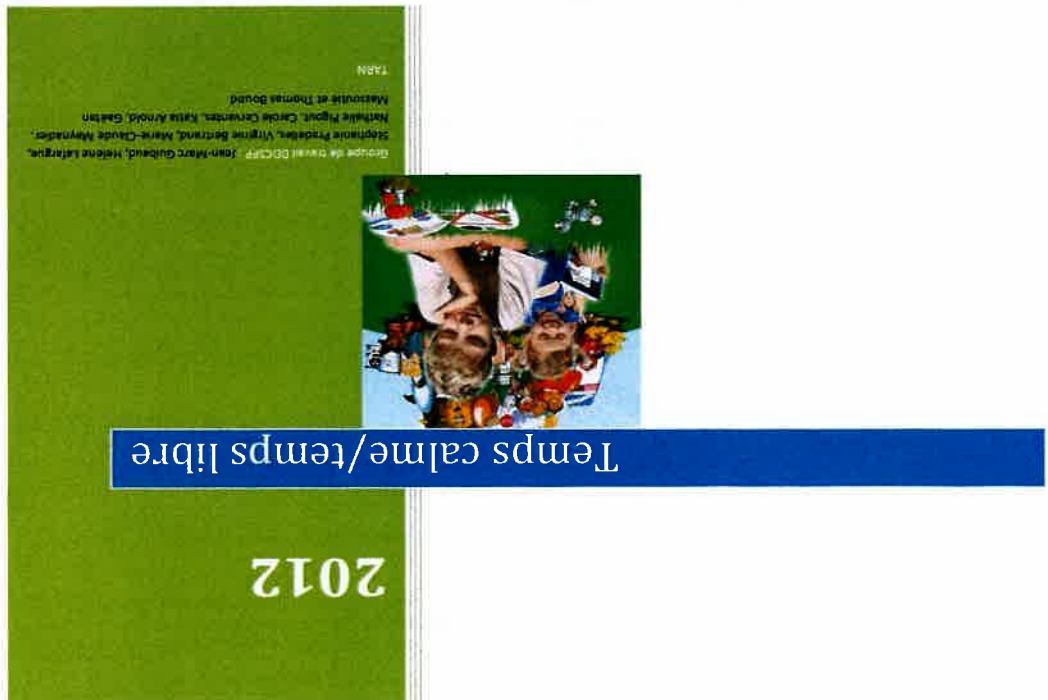
Animer c'est donner la vie. Chacun d'entre nous devons avoir le sens des responsabilités qui nous sont confiés pendant ces semaines de vacances. Nous devons garantir la sécurité et affective des enfants et les aider à passer de bonnes vacances. Nous devons pour cela être présents, attentifs, c'est-à-dire que nous devons être vigilants à toute manifestation positive ou négative de l'enfant. Nous devons essayer d'y apporter la meilleure réponse sans s'énerver, ni crier ou hurler.

L'animateur doit être force de proposition et savoir animer même un petit temps creux (exemple : attente d'un bus). Mais comme il est attentif à son groupe, il sait aussi ménager les enfants quand il le faut.

Être présent, c'est montrer qu'on est là par sa présence et son écoute.

**RAPPEL : celui qui est au téléphone, soit en communication ou par sms, n'est pas présent. Les téléphones doivent être utilisés à bon escient pendant le temps de travail.**

L'animation est un travail qui demande de la préparation et de l'investissement.



**Le temps calme et le temps libre : un temps d'animation ?**

Pour faire ce document de synthèse, nous nous sommes posé la question de ce qu'était- le temps calme et le temps libre- dans la journée d'un enfant.  
 En travaillant ces sujets, nous sommes rendu compte que malgré l'expérience de chacun, nous posons des mots et des organisations différentes, il n'y a donc pas de recette miracle, et ce document n'a pas cette prétention.  
 C'est pour ces raisons que ces deux temps de vie quotidienne doivent être travaillé et réfléchi par les équipes ain de les intégrer au mieux au projet pédagogique où ils ont a toute leur place.

<p><b>Temps libre</b></p>	<p><b>Temps calme</b></p>	<p>Le cadre, les règles, les conditions                  Et comment ?</p>
<p>Le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit avoir un cadre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le temps libre est fait pour se défouler</li> <li>&gt; Des jeux à disposition pour jouer en autonomie</li> <li>&gt; Les enfants font le choix de leurs activités</li> <li>&gt; Le temps libre est souvent en relation avec les temps d'accueil mais peut être avant ou après une activité.</li> </ul>	<p>Un temps animé ou pas, mais pendant lequel on fait des choses calmes                  Pas d'activités sportives, qui bougent et bruyantes.                  Ce temps peut être un temps libre avec des activités choisies pour respecter le calme                  Ce temps peut être un temps d'animation encadré. Sur le temps calme l'animateur n'a pas la même posture que pour un temps libre. Il doit tout mettre en place pour que le calme soit respecté (musique calme, lieu et matériel approprié)</p> <p>Le temps calme n'est pas non plus le silence.                  Ce temps n'est pas forcément un temps libre, il peut être un temps très encadré.</p>	
<p>Le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit avoir un cadre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le temps libre est fait pour se défouler</li> <li>&gt; Des jeux à disposition pour jouer en autonomie</li> <li>&gt; Les enfants font le choix de leurs activités</li> <li>&gt; Le temps libre est souvent en relation avec les temps d'accueil mais peut être avant ou après une activité.</li> </ul>	<p>Ces temps sont pensés, réfléchis, structurés, cadrés. Ils sont différents en fonction de l'âge                  Ce sont des temps de vie quotidienne qui ont toute leur place dans la vie des structures avec des objectifs bien définis en équipe.</p>	<p>Le cadre, les règles, les conditions                  Et comment ?</p>

En péri-scolaire, la journée des enfants est rythmée différemment. Les enfants ont besoin de souffler, se défouler. Un temps ou un moment calme (retour au calme avant de faire autre chose - retour école, en activité) peut être proposé, mais il ne prendra pas l'ampleur d'une journée de centre de loisirs afin de laisser aux enfants un temps libre pour repartir sur un temps cadre qu'est le temps scolaire.



Un temps calme particulier → La sieste = un temps de repos



Le temps de sommeil est propre à chaque enfant, permettre à l'enfant un réveil échelonné dans le respect du rythme de chacun.

- La sieste doit être :
- ✓ amenée,
  - ✓ préparée,
  - ✓ motivante pour les enfants,
  - ✓ accompagnée,
  - ✓ sécurisante
- Ce temps ne peut et ne doit pas être :
- ✓ un passage brutal,
  - ✓ une punition,
- Rôle de l'animateur :

- ✓ animer,
  - ✓ rendre ce moment attrayant,
  - ✓ permettre aux enfants de se reposer, se ressourcer dans la journée, quel que soit l'âge, mais plus systématique pour les petits.
  - ✓ Permettre à l'enfant de se réveiller tranquillement
  - ✓ Proposer des repères (rituel avant, se laver les dents, etc...)
  - ✓ Fixer une « limite » de durée maximale pour éviter de réveiller les enfants brusquement
- Pendant que les enfants dorment, l'animateur peut être à côté, faire autre chose.

Les conditions favorables au repos :

- ✓ Un lieu aménagé et adapté aux enfants voire l'organiser avec eux.
- ✓ Lit identifié pour chacun (hygiène),
- ✓ conditions de repos agréable (pas trop chaud, au calme, pas forcément dans le noir.

Ce n'est pas : tout le monde couché dans le noir, en silence, sans accompagnement.

6

	<p>Résumé</p>	<p>Un temps calme peut être un temps libre mais n'est pas forcément un temps libre.</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'un retour au calme, d'une animation, d'un conte... le temps calme n'est pas libre mais animé et encadré.</p> <p>Tu peux faire tout ce que tu veux...</p> <p>Si tu restes dans le cadre de ce que je veux bien que tu fasses !!</p>	<p>Proposition d'animation</p> <p>Conte Mime Dessin Jeux de société Lecture Activités manuelles ... Toutes activités du temps calme</p>
		<p>Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et faire ses expériences.</p> <p>L'animateur doit être présent, au plus près du besoin des enfants.</p>	<p>Land art Billes Jeux sportifs Jeux extérieurs</p>
		<p>Le temps libre</p>	<p>Land art Billes Jeux sportifs Jeux extérieurs</p>